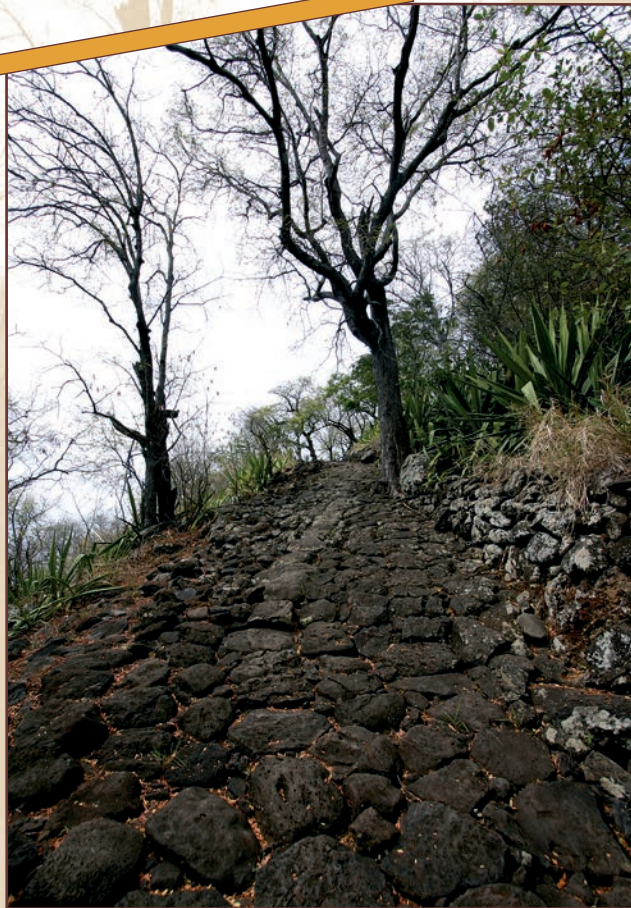


# Un des plus vastes Espaces Naturels Sensibles

Le Conseil général a compétence pour mener une politique de protection et de mise en valeur des Espaces Naturels Sensibles présentant un intérêt écologique, patrimonial ou paysager. La Grande Chaloupe est l'un des plus grands espaces naturels gérés par le Conseil général. Celui-ci est propriétaire du Terrain-Fleurie et du Chemin des Anglais. Le Conservatoire du littoral est également propriétaire d'une partie du site. La surveillance du site, son entretien courant et sa valorisation ont été confiés à l'association GCEIP.



## Qui contacter ?

GCEIP (Groupement pour la Conservation de l'Environnement et l'Insertion Professionnelle)  
85 rue Martinel Lassay - 97 430 Le Tampon  
accueil@gceip.fr

Conseil général de La Réunion  
Direction de l'Environnement et de l'Énergie  
Service Espaces Naturels Sensibles  
16, rue Jean-Châtel - 97 400 Saint-Denis  
Tél.: 02 62 90 24 00  
denvironnement@cg974.fr - www.cg974.fr

## Pour visiter le site



Le site est ouvert gratuitement au public toute l'année.  
Terrain-Fleurie est indiqué depuis la route de La Montagne (RD41).  
Le Chemin des Anglais peut être emprunté depuis la route en corniche dite « du littoral » (RN1), au départ des Lataniers (commune de La Possession), à la sortie Grande Chaloupe de la route de littoral, ou de Saint-Bernard (commune de Saint-Denis).

Sur le site, merci de respecter la réglementation indiquée par les pictogrammes ci-dessous.



En partenariat avec :



# La Grande Chaloupe, le Chemin des Anglais et le Terrain-Fleurie

Carrefour naturel et  
historique de La Réunion



Conception graphique et Crédit photos : Biotope



Avec le Conseil général de La Réunion,  
découvrons les Espaces Naturels Sensibles

## La forêt semi-sèche, joyau de l'île

Sur les remparts des falaises ou dans les ravines vous pourrez observer l'une des dernières forêts sèches\* de basse altitude de La Réunion. Ce milieu relique constitue un précieux témoignage de la biodiversité de l'île avant l'arrivée de l'Homme. Il abrite de nombreuses espèces protégées, comme le Mahot rempart, le Bois de senteur blanc, le Ti Bois de senteur, le Bois puant, le Bois d'ortie...

Il faut un peu de courage pour se rendre sur les hauteurs et profiter des nombreux panoramas offerts. En haut du Chemin des Anglais, vous pourrez admirer l'océan qui se perd dans l'infini, survolé par quelques Pailles-en-queue en quête de poissons.

\* Forêt primaire composée d'espèces rares fortement menacées, présente sur l'Ouest de l'île entre 200 et 750 m d'altitude. Patrimoine naturel unique au monde, relique de moins de 1 % de la surface originelle.



Site de Grande Chaloupe



Mahot fantan



Site de Grande Chaloupe

La rareté de la forêt semi-sèche s'explique par son accessibilité et la fragilité des espèces qui la composent. Les premiers arrivants ont en effet rapidement exploité et défriché les zones littorales et celles de basse altitude où se trouvaient ces formations : défrichage pour la culture et le pâturage, coupe de bois pour le chauffage ou la construction d'embarcations.

À l'heure actuelle, le site est encore fortement menacé par les incendies, le braconnage et l'invasion de certaines plantes exotiques.

La forêt de la Grande Chaloupe constitue aussi le milieu de vie de nombreux oiseaux dont certains rarissimes et endémiques\* comme la célèbre Papangue.



Papangue



\*On dit d'une espèce qu'elle est endémique de La Réunion lorsqu'elle n'est présente que sur l'île et nulle part ailleurs dans le monde.

## Un site marquant de l'histoire réunionnaise

### Le Chemin des Anglais

Si les premiers colons se sont installés à Saint-Paul, ils ont rapidement découvert (dès 1667) Saint-Denis qui offre un meilleur mouillage. Toutefois, la montagne séparant ces deux lieux constituait un obstacle. Un premier tracé de chemin fut réalisé en 1730. Il fut modernisé en 1775 avec un pavage encore visible de nos jours. C'est ce chemin qu'empruntèrent les Anglais, lors du débarquement à la Grande Chaloupe en 1810 : d'où le nom de « Chemin des Anglais ».



### Mémoire d'un lieu

De 1860 à 1882, plusieurs dizaines de milliers d'Indiens, de Chinois, d'Africains... ont été « engagés » par les planteurs réunionnais pour répondre au besoin en main-d'œuvre, suite à l'abolition de l'esclavage. Leur premier lieu de contact avec l'île fut la Grande Chaloupe. Afin d'éviter la propagation des épidémies, ils étaient placés en quarantaine dans des établissements prévus à cet effet : les lazarets, qui jalonnent le Chemin des Anglais. Ceux-ci sont encore visibles aujourd'hui, et l'un d'entre eux a été réhabilité afin de montrer les conditions auxquelles les « engagés » furent confrontés.